

<p><b>PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°4</b> <b>Réunion des 17 &amp; 18 janvier 2025</b></p>
---

Le 17 & 18 janvier 2025, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Volley (ci-après la « FFvolley »), dont le siège social est sis 2-4 rue des Sarrazins 94000 CRETEIL, se sont réunis sur convocation du Président par courrier électronique, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

Participaient aux débats en tant que membres à voix délibérative :

- **TANGUY ERIC, Président**
- **PEYTAVIN ANNIE**
- **FLORENT SEBASTIEN**
- **COLLOT ISABELLE**
- **GONCALVES MARTINS SEBASTIEN**
- **LE THOMAS VIVIANE**
- **SAGOT ERIC**
- **VIALA DELPHINE**
- **ALBE CHRISTIAN**
- **DE BERNON FRANCOISE**
- **GOUX RICHARD**
- **SIBILLA CHRYSTELE**
- **ANATOLE MARC-OLIVIER**
- **ROSCOUET MARIE**
- **VANDERBEEKEN STEFAN**
- **BELARBI CHRISTELLE**
- **SIMON OLIVIER**
- **PAPIN GUILLAUME**
- **FOUCHER SABINE**
- **GENSON MICHEL**
- **DUSSUD LAETITIA**
- **DURAND CHRISTOPHE**
- **MOURADIAN CHRISTINE**
- **AZEMA JEAN**
- **LOGEAIS JOELLE**
- **DUFOUR ISABELLE**
- **JUAN STEPHANE**
- **DRIDI SABRINA**
- **GUERIN FREDERIC**

Étaient représentés par un membre à voix délibérative :

- 1. HAMZAOUI EVA (représentée par TANGUY ERIC)**
- 2. MELI Marie-Ange (représentée par FLORENT SEBASTIEN)**
- 3. BAUER Christina (représentée par DRIDI SABRINA)**
- 4. PILLERAULT Benjamin (représenté par COLLOT ISABELLE)**

Conformément à l'article 16 des statuts et en sa qualité de Président de la FFvolley, Éric TANGUY préside la séance. Conformément à l'article 17 du Règlement intérieur, le Secrétaire Général aura la charge de l'établissement du présent procès-verbal.

Le Président constate que les membres présents et représentés sont au nombre requis pour la réunion peut valablement se tenir dans le respect du quorum fixé à l'article 14 des statuts.

Assiste avec voix consultative conformément à l'article 14 des statuts :

- **LARZUL JEAN-LOUIS – Président du Conseil de Surveillance**

Assistent sur invitation du Président :

- **MABILLE GERARD – Président de la Commission Fédérale Statuts & Règlements**
- **GUIGUET AXELLE – Directrice Technique Nationale (DTN) - & ses équipes de la Direction Technique Nationale**
- **DURAND ANTOINE – Directeur Exécutif - & ses équipes du personnel de la FFvolley**
- **DRU ALEX - Représentant du Comité Social et Economique (CSE)**

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la séance est le suivant :

Vendredi 17 janvier 2025 (14h00/18h30)

1. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DE LA FFvolley (Eric TANGUY)
2. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA LNV (Jean AZEMA)
3. PRESENTATION – NOUVELLE ORGANISATION DTN
4. PRESENTATION – SERVICES FEDERAUX

Samedi 18 janvier 2025 (9h00/17h00)

5. INTERVENTION DU PRESIDENT DE LA FFVOLLEY (Eric TANGUY)
6. FINANCES
  - a. *Point de situation*
  - b. *Budget prévisionnel 2025 V1*
  - c. *Tarification unique des formations gérées par l'Institut Fédéral de Formation et de l'Emploi*
  - d. *Transfert via un don à notre nouvelle fondation abritée « Pierre MERCIER » de la gestion des aides sociales versées aux athlètes de haut niveau (à hauteur de 200k€)*
  - e. *Mise en sommeil et transfert des fonds fédéraux placés dans le fonds de dotation « FOND'ACTION VOLLEY » vers la nouvelle fondation abritée « Pierre MERCIER »*
  - f. *Projet d'achat d'un entrepôt de stockage proche du siège fédéral*

## 7. ADMINISTRATION

- a. *Principes de fonctionnement de la gouvernance de la FFvolley*
- Refonte du processus de validation et de diffusion des PV de commissions ;
    - o Présentation ;
    - o Vote BALOTILO Approbation et présentation des procès-verbaux ;
  - Mise en place d'une Commission d'Appel d'Offres et de procédures de consultation y afférentes
    - o Présentation du fonctionnement
    - o Approbation du principe de fonctionnement
- b. *Ressources Humaines : point de situation*
- Départ de Vincent JUAN en tant que chargé de mission Formation
    - o Recrutement en cours d'un responsable administratif de l'Institut de Formation
  - Promotion d'Yvan MAIROT en tant que coordinateur du pôle Développement
  - Recrutement de Marius SNOECK en CDI, chargé de mission Outdoor/Évènementiel
  - Recrutement de Sacha PAYS, chargé de mission Développement
  - Départ de Virginie AUBAZAC, responsable Communication, le 24 janvier 2025
- c. *Actualités Conseil de Surveillance :*
- Vacance au sein du Conseil de Surveillance : Intégration de Madame Dany ROMAIN en tant que membre
- d. *Composition du Bureau Exécutif*
- e. *Composition des commissions fédérales*
- Répartition des tâches de la CF Educateurs et Emploi à la CFSR et CF Développement

## 8. SPORTIF - Approbation des RPE :

- RPE - Coupe de France Masters - *Publié le 09/10/2024*
- RPE - Coupe de France Compet'Lib - *Publié le 24/10/2024*
- **RPE Coupe de France Jeunes :**
  - o RPE - Finale Coupe de France M11 - *Publié le 06/12/2024*
  - o RPE - Finale Coupe de France M13 - *Publié le 06/12/2024*
  - o RPE - Finale Coupe de France M15 - *Publié le 06/12/2024*
  - o RPE - Finale Coupe de France M18 - *Publié le 06/12/2024*
  - o RPE - Finale Coupe de France M21 - *Publié le 06/12/2024*
  - o RPE - Finale Challenge de France M18 - *Publié le 06/12/2024*
- **RPE Volleyades Crédit Mutuel :**
  - o Règlement Particulier des Epreuves - Volleyades M12F-M13M - *Publié le 14/01/2025*
  - o Règlement Particulier des Epreuves - Volleyades M14F-M15M - *Publié le 14/01/2025*

## 1. MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT DE LA FFvolley (Eric TANGUY)

[...]

## 7. ADMINISTRATION

[...]

### *d. Composition du Bureau Exécutif*

Conformément à l'article 18 des Statuts de la FFvolley, « *Le Bureau Exécutif qui comprend 13 membres dont : - - - le Président de la FFvolley ; le président de la LNV ; les Administrateurs élus au sein du collège des représentants des sportifs de haut niveau, composé de deux membres, un homme et une femme ; Lors de sa première réunion au plus tard 25 jours après la proclamation des résultats, le Conseil d'Administration élit à bulletin secret en son sein, sur proposition du Président, au scrutin de liste et à la majorité simple, les neuf autres membres à voix délibérative qui composeront le Bureau Exécutif, dont sept se répartissant les titres suivants : - - - cinq Vice-Présidents maximum, dont le vice-président délégué ; le Trésorier Général ; le Secrétaire général ; Étant donné que sa composition doit garantir que l'écart entre le nombre d'hommes et de femmes ne soit pas supérieur à un, la liste proposée devra être composée : - - - de 5 femmes et 4 hommes si 2 hommes sont présidents de la FFvolley et de la LNV ; de 5 hommes et 4 femmes si 2 femmes sont présidents de la FFvolley et de la LNV ; de 5 membres du même sexe et 4 membres du sexe opposé si un homme et une femme sont présidents de la FFvolley et de la LNV ;* ».

En application de cet article, Eric TANGUY, en sa qualité de Président de la FFvolley, Jean AZEMA, en sa qualité de Président de la LNV, ainsi que Christina BAUER et Benjamin PILLERAULT, en leur qualité de représentants des sportifs de haut niveau, composent le Bureau Exécutif de la FFVOLLEY pour l'olympiade 2024-2028.

En outre, Eric TANGUY propose pour les neuf autres membres à voix délibérative devant composer le Bureau Exécutif les administrateurs suivants :

- FLORENT Sébastien, Secrétaire Général
- PEYTAVIN Annie, Trésorière Générale
- GONCALVES-MARTINS Sébastien, Vice-Président
- COLLET Isabelle, Vice-Présidente
- ALBE Christian, Vice-Président
- LE THOMAS Viviane, Vice-Présidente
- VIALA Delphine, Secrétaire Générale Adjointe
- DURAND Christophe, Trésorier Adjoint
- DE BERNON Françoise, Chargée de mission

[...]

\*\*\*\*\*

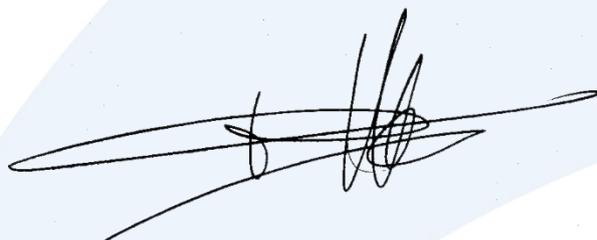
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures le 18 janvier 2025.

De tout ce que dessus, a été dressé procès-verbal signé par le Président et le Secrétaire Général de la FFvolley.

---

**Le Président**

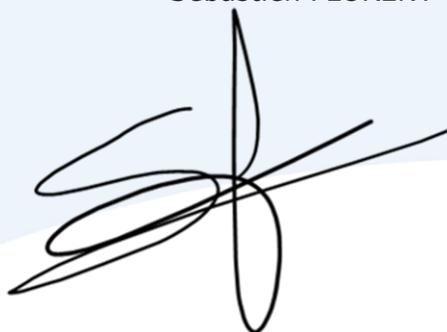
Éric TANGUY

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

---

**Le Secrétaire général**

Sébastien FLORENT

A handwritten signature in black ink, featuring a vertical line on the right side and several horizontal and diagonal strokes on the left.